

AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 03-2024

« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE RELATIF AUX ZONES DE RISQUE D'ÉROSION LITTORALE EN BORDURE DU FLEUVE SAINT-LAURENT ET DE L'ESTUAIRE DE CERTAINES RIVIÈRES DU TERRITOIRE DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES N° 02-2005 ET DE SES AMENDEMENTS AYANT POUR BUT D'AJOUTER UNE DISPOSITION CONCERNANT LA PROTECTION DES CHEMINS DE FER EXISTANTS LORS D'UN RISQUE DE SINISTRE »

AVIS EST DONNÉ QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières a adopté, lors de la séance spéciale du 21 mars 2024, le « Règlement N° 04-2023 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire relatif aux zones de risque d'érosion littorale en bordure du fleuve Saint-Laurent et de l'estuaire de certaines rivières du territoire de la MRC de Sept-Rivières n° 02-2005 et de ses amendements ayant pour but d'ajouter une disposition concernant la protection des chemins de fer existants lors d'un risque de sinistre».

Les dispositions de ce règlement entrent en vigueur le 10 avril 2024, conformément à la loi.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, situé au 1166, boulevard Laure à Sept-Îles, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, où copie de ce règlement peut être obtenue. Elles peuvent également le consulter sur le site Internet de la MRC de Sept-Rivières au www.septrivieres.qc.ca.

DONNÉ à Sept-Îles, ce 10^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-quatre.

Élisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière

- CERTIFICAT DE PUBLICATION -

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC de Sept-Rivières le 10 avril 2024 et l'avoir affiché sur le babillard prévu à cette fin à l'entrée principale du centre administratif de la MRC de Sept-Rivières le même jour.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-quatre.

Élisabeth Chevalier
Directrice générale et greffière-trésorière
